

République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du mercredi 26 janvier 2022

Date de la convocation: 20/01/2022

Membres en
exercice :

Présents : 11

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-six janvier l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Anne COLLINOT, Adeline
BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence HOUILLIER,
Thomas HOUILLIER, Barbara LOUCHART, Michèle MATHIEU,
Catherine PECHERY, Jacky PECHERY, Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Annick IENZER par Olivier MAGUET, Joël
BOISSIERE par Anne COLLINOT, Richard DETHYRE par
Jean-Jacques DEBIEVE, Emilie KONNERT par Barbara
LOUCHART

Excusés :

**OUVERTURE DES CREDITS SUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET
PRINCIPAL - (D 2022 004)**

Vu l'article L. 612-1 du code général des collectivités territoriales précisant qu'une collectivité a la possibilité d'ouvrir des crédits supplémentaires pour un projet en cours dans la limite de 25% des crédits inscrits au budget de l'année N-1,

Considérant le total des crédits budgétés en 2021 pour la section investissement à savoir 294 872 euros,

Le Maire propose au Conseil municipal d'ouvrir des crédits sur la section d'investissement du budget principal 2022 en application de l'article L. 612-1.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

APPROUVE l'ouverture de crédits supplémentaires à hauteur de 73 718 euros pour l'année 2022,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire

Oliver MAGUET